

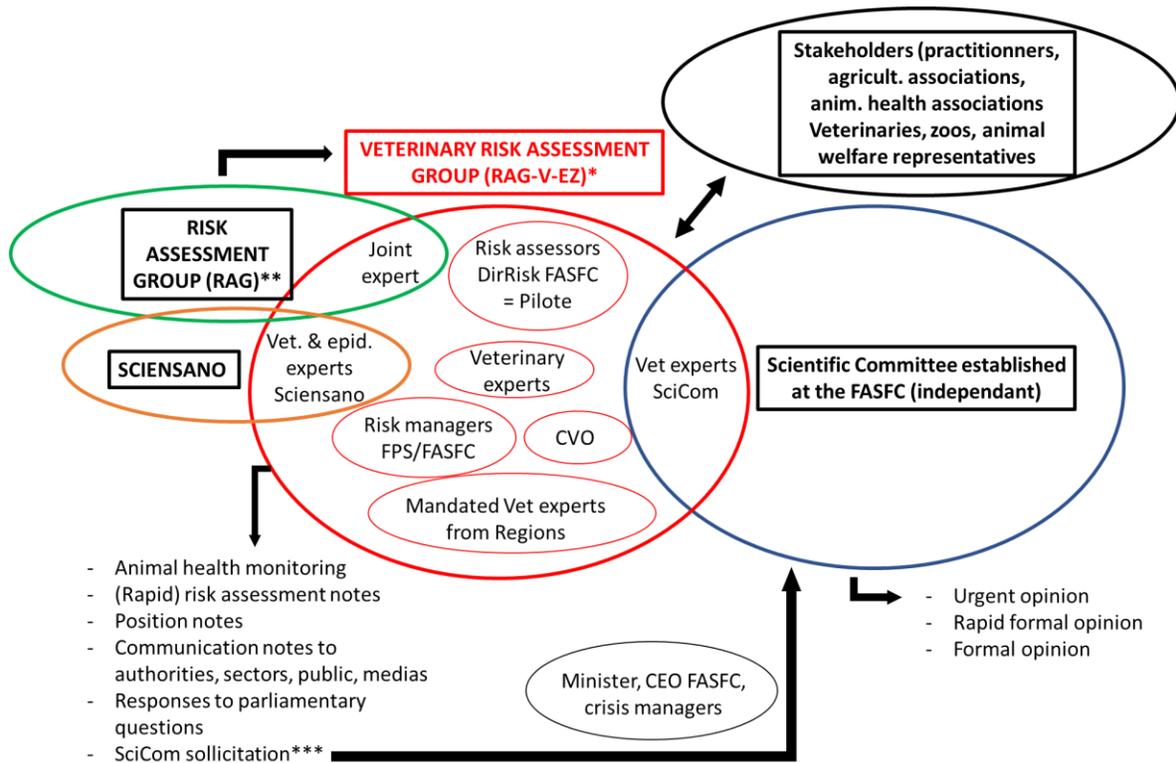
Termes de référence

Risk Assessment Group - Veterinary – Emerging Zoonoses

‘RAG-V-EZ’

Évaluation des risques associés aux zoonoses (émergentes) chez les animaux dans le cadre de la protection de la santé publique

(DirRisk 2022/56 – V13 du 31/01/2023)



* **RAG-V-EZ** = groupe de travail rassemblant différents membres qui, via leurs qualifications et expérience ainsi que leur affiliation à des institutions, peuvent jouer un rôle significatif dans l'évaluation et/ou la gestion de toute zoonose (émergente) pour laquelle les aspects vétérinaires sont concernés.

** **RAG** : Le Risk Assessment Group (RAG) analyse le risque pour la population sur la base de données épidémiologiques et scientifiques. Ce groupe se compose : de médecins épidémiologistes de Sciensano ; des autorités sanitaires de l'État fédéral et des entités fédérées ; d'experts possédant des connaissances spécifiques du risque sanitaire. Le RAG est institué par un protocole d'accord entre les différentes autorités sanitaires belges en matière de santé publique. Il est adossé au RMG (Risk Management Group), également institué par ce protocole et dont la fonction se situe dans la gestion des incidents et crises.

*** **SciCom sollicitation** : via ministre de tutelle, administrateur délégué AFSCA, gestionnaire de crise.

Objectif du RAG-V-EZ :

Le RAG-V-EZ est le groupe belge pluridisciplinaire de référence, le cas échéant complété par des expertises externes, en matière de zoonoses émergentes pour lesquelles les compétences de santé animale, partagées entre les autorités fédérales et régionales, sont concernées.

En accord avec le Risk Assessment Group, un ‘Risk Assessment Group - Veterinary – Emerging Zoonoses’ (**RAG-V-EZ**) est établi. Ce groupe de travail rassemble différents membres qui, via leurs qualifications et leur expérience diversifiées et pertinentes ainsi que leur affiliation à des institutions, sont concernés par l’évaluation ou la gestion de toute zoonose émergente à fort impact d’un point de vue vétérinaire.

Il effectue une veille de l’émergence de zoonoses à fort impact et peut évaluer et/ou émettre des recommandations sur les réponses et actions de gestion nécessaires afin de faire face à ces zoonoses dans une véritable optique ‘*One Health*’, et ceci dans le contexte épidémiologique vétérinaire belge.

Dans une optique de gestion de la zoonose émergente dans sa dimension ‘One Health’ mondiale, une concertation est établie avec les représentants du réseau PREZODE, de la DG Environnement du SPF Santé Publique et le cas échéant avec tout autre représentant officiel de la vision One Health intégrée belge.

Le RAG-V-EZ peut centraliser et coordonner les projets de réponses à apporter à des Autorités demandeuses.

A la demande du RAG ou de sa propre initiative, le RAG-V-EZ apportera son soutien au RAG ainsi qu’aux différentes autorités concernées pour des évaluations (rapides) de risques relatifs aux aspects de santé animale des zoonoses émergentes. **Il remettra les informations générées dans un contexte adéquat en ce qui concerne le risque pour la santé publique et la santé animale.** Il déterminera quelles sont les questions d’évaluation de risque pour lesquelles il ne rassemble pas toute l’expertise requise et pour lesquelles il suggère de saisir le Comité scientifique institué auprès de l’AFSCA ou tout autre organe d’expertise.

Composition du groupe RAG-V-EZ

Le RAG-V-EZ est composé de deux catégories de membres :

A) Le RAG-V-EZ est composé d’experts permanents, évaluateurs de risque et d’experts gestionnaires de risque :

- du Chef des Services vétérinaires (CVO) de la Belgique ;
- du délégué belge auprès de l’Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu’OIE) ;
- de membres du Service public fédéral ‘Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement’ (Service Politique Sanitaire Animaux et Végétaux) ;
- de membres l’Agence Fédérale pour la Sécurité de la chaîne alimentaire (DG Politique de Contrôle, Service de prévention et gestion de crises, Service communication, et autres si besoin) ;

- de membres de Sciensano ;
- d'experts vétérinaires ou de professionnels de la santé animale désignés par les autorités régionales ;
- d'experts désignés par le Comité scientifique institué auprès de l'AFSCA (SciCom) ;
- d'un membre du RAG.

B) Au-delà des membres permanents, des membres ad hoc peuvent être invités :

Les experts spécifiques sont sélectionnés au sein du réseau d'experts en fonction de la nature de l'événement/incident/crise. Ces experts spécifiques doivent idéalement couvrir tous les domaines des menaces pouvant peser sur la santé vétérinaire en regard de la zoonose impliquée. La Direction d'encadrement pour l'évaluation des risques de l'AFSCA (DirRisk) est chargée de répertorier les experts.

Le RAG est représenté dans le RAG-V-EZ afin d'assurer les interactions et la coordination entre les 2.

Le secrétariat et la coordination du RAG-V-EZ sont assurés par DirRisk.

Le groupe définit en son sein un président et un vice-président. Des mandats à échéance déterminée peuvent être prévus pour alterner la (vice)-présidence.

Le RAG-V-EZ désigne en son sein un groupe de pilotage. Ce groupe de pilotage est composé a minima du président, du vice-président, du CVO, du délégué WOA, du Directeur général de la politique de contrôle de l'AFSCA et du secrétaire du RAG-V-EZ.

Nom	Fonction	Rôle au sein du RAG-V-EZ
Claeys Herman	SPF, DG APF, chef de service Politique en santé animale et des plantes	Représentant de la DG APF du SPF SP et Délégué OMSA
Depoorter Pieter	AFSCA, Direction d'encadrement pour l'évaluation des risques (S5) de la PCCB	Gestionnaire de dossier, coordination RAG-V-EZ, secrétaire RAG-V-EZ
Dewulf Jeroen	UGent, Professeur d'Epidémiologie vétérinaire, membre SciCom	Représentation SciCom, expert scientifique en épidémiologie
De Regge Nick	Sciensano, Unit of Zoonotic and Vectorborn diseases, membre SciCom	Représentation SciCom, relais avec LNR, expert maladies vectorielles
De Waele Valérie	SPW, expert politique et management faune sauvage	Représentation Région wallonne (faune sauvage)
De Winter Paul	AFSCA, Direction Santé animale et sécurité des produits animaux (S2) de la PCCB	Représentation S2 (AFSCA), zoonoses
Heymans Jean-François	AFSCA, Directeur-général PCCB	Représentation Politique de Contrôle (AFSCA) Coordination AFSCA et relations extérieures

Hooyberghs Jozef	AFSCA, Direction Santé animale et sécurité des produits animaux (S2) de la PCCB	Chef de section Santé animale (AFSCA)
Houdart Philippe	AFSCA, Directeur Cellule de prévention et de gestion de crise	Expert & coordinateur prévention et gestion de crise
Linden Annick	ULiège, Professeur Santé et pathologies de la faune sauvage	Santé animale en faune sauvage
Mauroy Axel	AFSCA, Directeur Direction d'encadrement pour l'évaluation des risques (S5) de la PCCB	Coordination RAG-V-EZ
Mori Marcella	Sciensano, laboratoire national de référence Brucellose et fièvre Q, membre SciCom	Représentation SciCom, expert en zoonoses bactériennes
Nauwynck Hans	UGent, Professeur virologie animale	Expert virologie animale
Rebolledo Javiera	Sciensano, Épidémiologie des maladies infectieuses	Experte épidémiologie humaine
Rettigner Chantal	AFSCA, Directrice Direction Santé animale et sécurité des produits animaux (S2)	Représentation S2 et CVO
Rouffaer Lieze	Leefmilieu Brussel, expert politique et management faune sauvage	Représentation Région bruxelloise (faune sauvage)
Saegerman Claude	ULiège, Professeur d'Épidémiologie vétérinaire et d'analyse de risques, membre SciCom	Représentation SciCom, expert scientifique en épidémiologie et analyse de risques
Stassijns Jorgen	Coordinateur RAG	Relai avec le RAG
Vermeersch Katie	SPF, DG APF, Service politique en santé animale et des plantes	Référente 'One Health' (SPF)
Vervaeke Muriel	ANB, expert politique et management faune sauvage	Représentation Région flamande (faune sauvage)
Walhin Jean-Sébastien	AFSCA, Directeur Service communication	Expert & coordinateur communication (AFSCA)

Tâches, activités et livrables du RAG-V-EZ

Lors de menace/émergence/incident/crise significatif de nature zoonotique concernant ou pouvant concerner la Belgique,

1. Assurer un suivi de l'évolution (tant en Belgique qu'au niveau international) des connaissances scientifiques associées à l'agent étiologique et ce, principalement en ce qui concerne la **santé des animaux** (animaux de compagnie, animaux de rente et animaux sauvages) dans le cadre du **risque de zoonose** émergente significative (transmission de l'organisme pathogène des animaux vers l'homme) **et/ou de zoonose inverse** (transmission de l'organisme pathogène de l'homme vers les animaux). Collecter les **informations** sur l'infection / la détection de l'organisme zoonotique impliqué chez les animaux en Belgique (dans le respect de la confidentialité des données).

2. Assurer un suivi des connaissances sur l'**évolution épidémiologique** des infections par l'organisme zoonotique impliqué chez les animaux (animaux de compagnie, animaux de rente et animaux sauvages) sur le terrain et ce, tant en Belgique qu'au niveau international.
3. Relever et évaluer les points critiques concernant le rôle des animaux dans le contrôle de la maladie zoonotique spécifique en Belgique.
4. Informer les Autorités administratives et politiques des principaux faits et données épidémiologiques de l'organisme zoonotique impliqué chez les animaux .
5. Rédiger une(des) note(s) d'évaluation de risque (rapides) concernant la zoonose émergente et ses aspects de santé animale.
6. Proposer un(des) plan(s) de surveillance/monitoring et des mesures de contrôle spécifiques (options de gestion de risque)
7. Identifier des questions sur les risques à soumettre au Comité scientifique institué auprès de l'AFSCA (SciCom) ou à tout autre organe d'expertise.
8. Rapporter au RAG ainsi qu'à tout groupe de crise qui serait éventuellement mis sur pied ainsi qu'aux autorités compétentes.
9. En collaboration avec les services compétents, élaborer des communications destinées aux vétérinaires, aux secteurs professionnels ou au public concernés par la zoonose (émergente) pour tout ce qui a trait à ses aspects vétérinaires (ex. via des FAQ).
10. Soutenir les administrations et, si l'organisme interrogé le demande, coordonner les projets de réponses aux éventuelles questions parlementaires qui concerneraient les aspects vétérinaires d'une maladie zoonotique. Un inventaire des réponses aux questions parlementaires et d'autres informations pertinentes sera tenu par le RAG-V-EZ.
11. Proposer la dissolution du groupe.

Fonctionnement du RAG-V-EZ

Pour son fonctionnement quotidien, le RAG-V-EZ fait appel à son groupe de pilotage. Le groupe de pilotage se concerta régulièrement sur les dossiers prioritaires relatifs aux zoonoses (émergentes).

Le RAG-V-EZ se concerta à l'initiative de son président ou à la demande motivée de tout autre membre.

Le suivi de la situation épidémiologique nationale et internationale en matière de zoonoses (émergentes) est assuré pour le RAG-V-EZ par DirRisk. Toute modification pertinente (significative) de la situation épidémiologique à ce sujet est communiquée au RAG-V-EZ.

Tous les partenaires s'engagent à échanger un maximum d'informations sur les zoonoses à fort impact chez les animaux via la plateforme commune mise à disposition.

Lors de menace/émergence/incident/crise émergent et significatif de nature zoonotique, le groupe de pilotage du RAG-V-EZ se concerta et identifie en étroite collaboration avec le RAG ou sur sa demande les

besoins vétérinaires. Si l'expérience requise n'est pas suffisante au sein du RAG-V-EZ, il peut être fait appel ponctuellement à des experts extérieurs.

Le coordinateur du RAG assure le lien entre le RAG et le RAG-V-EZ.

Le RAG-V-EZ délivre en son nom propre des documents qui peuvent être publiés.

Les membres du SciCom participant au RAG-V-EZ officient '*intuitu personae*' et en leur nom propre. Ils ne reflètent pas l'avis du SciCom.

Pour les demandes d'avis au Comité scientifique, le RAG-V-EZ suit la procédure spécifique établie au sein de l'AFSCA (procédures '2011/466/PCCB' et '2011/468/PCCB').

Le RAG-V-EZ se réunit au minimum une fois par an en plénière.

Le RAG-V-EZ est mis sur pied pour une durée indéterminée.

Moyens

Afin de garantir son bon fonctionnement, le RAG-V-EZ bénéficie du soutien administratif et scientifique de la Direction d'encadrement pour l'évaluation des risques (« DirRisk ») de l'AFSCA (gestionnaire de dossier). En cas de nécessité (crise notamment), il sera soutenu de façon prioritaire par les services de communication et de traduction de l'AFSCA et, le cas échéant, par d'autres services internes et externes à l'AFSCA et/ou d'autres institutions partenaires.
